

# COMMUNE DE RIVERY 80136 ARRONDISSEMENT AMIENS III NORD EST DEPARTEMENT DE LA SOMME

# COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 23 / Présents : 22 / Votants : 23 / Excusé : 1/ Absents : 0

Date de convocation: 13 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de RIVERY, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, après convocation légale, en date du treize juin deux mille quatorze, sous la présidence de Monsieur NOWAK Jacques, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes et MM: Jacques NOWAK - Bernard BOCQUILLON - Françoise LEGAY - Daniel BEAUPERE - MAGNÉ Céline - Dominique CAPRON - JOLY Nathalie - Pierre-Yves DOREZ - Imane STASIK - Joëlle SERVAIS - BOUDAILLEZ Sophie - Jules SUIVENG - AUBEL Fabrice - DIZIERE Stéphanie - Steeve VICART - Clément GRUMETZ - DUBUS Angélique - BELY Hélène - PLEZ Jean-Paul - SUIVENG Chantal - FIQUET Jean-Louis - Jean-Antoni STEFANIAK.

Absent excusé: Monsieur Claude ROUSSEL (qui donne procuration à Monsieur DOREZ).

#### Absents:/

Le quorum étant atteint, le Maire déclare la séance ouverte à dix-huit heures trente-cinq.

Le Conseil Municipal procède, conformément à l'Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un Secrétaire de séance pris au sein de l'Assemblée ;

ayant obtenu l'unanimité des suffrages, Monsieur Bernard BOCQUILLON a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour constitué des points suivants :

- 1 Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;
  - 2 Décision budgétaire modificative n° 1/2014;
  - 3 Questions diverses.

Lecture est faite du compte-rendu de la séance précédente en date du 24 avril 2014.

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### 1 - Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Monsieur le Maire déclare que deux listes ont été déposées :

- Rivery au Cœur (11 candidats)
- Tous ensemble pour Rivery (6 candidats)

Le Conseil municipal désigne les membres du bureau :

- Monsieur BEAUPERE Daniel
- Monsieur PLEZ Jean-Paul
- Madame MAGNÉ Céline
- Madame BELY Hélène

-

Le secrétaire du bureau est le secrétaire de séance, soit Monsieur BOCQUILLON Bernard.

Le Président est le Maire.

Le Conseil municipal procède à l'élection au scrutin secret.

Les résultats sont les suivants :

- Rivery au Cœur : 6 titulaires et 4 suppléants
- Tous ensemble pour Rivery: 1 titulaire

#### Sont donc élus les candidats suivants :

- Titulaires:

Mme LEGAY Françoise
M BOCQUILLON Bernard
Mme MAGNÉ Céline
M BEAUPERE Daniel
Mme JOLY Nathalie
M CAPRON Dominique
M PLEZ Jean-Paul

- Suppléants :

Mme SERVAIS Joëlle M GRUMETZ Clément Mme DIZIERE Stéphanie M NOWAK Jacques

Le procès-verbal de l'élection est inséré au présent compte rendu.

#### 2 - Décision budgétaire modificative n° 1/2014 :

Monsieur NOWAK passe la parole à Monsieur BEAUPERE, Adjoint aux Finances, qui explique qu'une recette d'investissement a été imputée au budget primitif en section de fonctionnement à l'article 775, alors qu'elle aurait dû l'être en section d'investissement à l'article 024.

Il y a donc lieu de procéder à une décision budgétaire modificative pour rectifier le budget primitif 2014.

Cette décision modificative s'établit comme suit :

	<b>Budget avant DM</b>	DM	Budget après DM
Section de fonctionnement :			
DF Art 023 :	1 158 575.00 €	- 280 000.00 €	878 575.00 €
RF Art 775 :	280 000.00 €	- 280 000.00 €	0.00 €
TOTAL SECTION:	4 056 506.00 €		3 776 506.00 €
Section d'investissement :			
RI Art 021	1 158 575.00 €	- 280 000.00 €	878 575.00 €
RI Art 024	0	+ 280 000.00 €	280 000.00 €
TOTAL SECTION:	6 008 500.00 €		6 008 500.00 €

Cette recette correspond à la vente d'un terrain près du cimetière. Madame SUIVENG déclare qu'elle préfèrerait y voir une extension du cimetière plutôt que de procéder à une cession à un promoteur.

Monsieur BEAUPERE répond que ce n'est pas l'objet du débat ce soir.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à une décision budgétaire modificative pour rectifier le budget primitif 2014, selon le tableau ci-dessus.

Vote à main levée

POUR : 20 CONTRE : 0

ABSTENTION: 3 (Mme SUIVENG, MM PLEZ et FIQUET)

#### 4 - Questions diverses :

- Monsieur STEFANIAK déclare qu'il a demandé une place dans le bulletin municipal d'information. Monsieur NOWAK répond qu'il a pris connaissance du courrier ce jour.
- Monsieur STEFANIAK s'enquiert de l'état d'avancement de la construction du pôle socio-culturel.

Monsieur NOWAK répond que le premier appel d'offres a été infructueux pour trois lots (gros-œuvre, toiture et charpente et espaces verts). Un nouvel appel d'offres a été lancé ; l'ouverture des plis a lieu lundi prochain.

Monsieur STEFANIAK demande si le versement de la subvention de la Région est mis en péril par ce retard.

Monsieur NOWAK répond que non, pas pour l'instant. Contact sera pris avec le Président du Conseil régional à ce sujet si besoin.

 Monsieur STEFANIAK déclare avoir lu dans le bulletin municipal que la Fête des Jardiniers avait coûté 7300 € en 2013, ce qui l'inquiète.

Madame JOLY lui répond que c'est impossible car elle n'a pas cité de chiffres dans son article.

Monsieur STEFANIAK ne retrouve plus l'article en question mais il va chercher dans quel document il l'a lu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 05.

Le Secrétaire de séance Bernard BOCQUILLON Le Maire, Jacques NOWAK

Les membres du Conseil municipal :

NOM	SIGNATURE
NOWAK Jacques	
BOCQUILLON Bernard	
LEGAY Françoise	
BEAUPERE Daniel	
MAGNÉ Céline	
CAPRON Dominique	
JOLY Nathalie	
DOREZ Pierre-Yves	
STASIK Imane	
SERVAIS Joëlle	
BOUDAILLEZ Sophie	
SUIVENG Jules	
AUBEL Fabrice	
DIZIERE Stéphanie	
VICART Steeve	
GRUMETZ Clément	
DUBUS Angélique	
BELY Hélène	
PLEZ Jean-Paul	
SUIVENG Chantal	
FIQUET Jean-Louis	
STEFANIAK Jean-Antoni	

#### Rappel des délibérations du 20 juin 2014 :

- Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;
- 2 Décision budgétaire modificative n° 1/2014